

Chapitre 1 : Préambule et champs d'application

Le Règlement a pour but de définir les modalités de fonctionnement des diverses activités et cours proposés au sein du CIM. Il est conçu pour définir les règles nécessaires à un vie en collectivité et s'appuyant sur celles-ci pour favoriser un engagement personnel et professionnel.

Article 1.1 : Modification du Règlement intérieur

Le Règlement intérieur peut être modifié chaque fois que la nécessité se présente. Les élèves actifs seront informés le cas échéant par email.

Chapitre 2 : ADHÉSION-INSCRIPTION

Article 2.1 : Formalités administratives et inscriptions

L'inscription d'un élève entraîne la pleine acceptation de ce règlement par lui et ses responsables légaux. L'inscription n'est validée qu'à réception de la fiche d'inscription signée. Dans le cas d'un abandon après l'inscription, la totalité des frais d'écolage reste due.

Les enseignants ne sont pas membre de l'administration et remplissent uniquement le rôle de professeur au sein du CIM. Pour toute question, demande d'information ou autre, il convient de contacter directement l'administration via l'adresse email : admin@cimusicque.fr

Article 2.2 : Adhésion au CIM et tarifs

Le paiement ne peut se faire que par transfert bancaire. Un paiement échelonné est toutefois possible. Une facture peut être établie sur demande par mail auprès de l'administration. Cette facture sera ainsi remise à la famille après reception du versement. En cas de non-paiement, l'élève ne sera plus autorisé à suivre les cours.

Article 2.3 : Ré-inscriptions

Les inscriptions en formule formation sont **tacitement reconduites** après la date limite si l'élève ou parents d'élèves ne présentent pas le souhait d'annulation ou modification. Des frais d'annulation de 580.-euros seront facturés en cas d'abandon entre la date limite et la rentrée prochaine. Dans le cas d'un abandon à partir de la rentrée, la totalité des frais d'écolage reste due.

Dates limites de modification d'inscription :

- Formule Année, Semestre et initiation (et autres formules de 10 mois) : **avant 1er Juillet**
- Formule Intensive et Semestre (et autres formules de 5 mois): **avant 1er Janvier**

Article 2.3.1: Ré-inscriptions, formule initiation

La Formule initiation n'est applicable que pour la première année de formation et est destinée aux enfants de 3 à 6 ans. Après la première année d'initiation, l'élève est **reconduit automatiquement en formule Année**.

Chapitre 3 : RESPONSABILITES

Article 3.1 : Responsabilité des parents d'enfants, membres du CIM.

Durant l'année académique, des projets pédagogiques et musicaux peuvent être proposés. Au cours de ces déplacements occasionnels, les parents doivent impérativement vérifier qu'un professeur est présent avant chaque manifestation et confier personnellement leurs enfants au professeur responsable. Aussi, déposer son enfant devant la salle ou lieu de manifestation (ou le laisser venir seul), sans vérifier la présence d'un professeur, ne constitue pas une prise en charge de celui-ci par le CIM et n'engage pas de ce fait la responsabilité de celle-ci, l'administration ou des professeurs. Si les parents ne viennent pas récupérer personnellement leur enfant, ils sont naturellement tenus d'informer le professeur de l'identité de la personne qui les remplace.

Le CIM décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toutes natures déposés par les apprenants.

Article 3.2 : Ponctualité et Discipline

Les élèves doivent être présents à leur domicile ou lieu de manifestation 5 minutes avant le début des cours, examens, auditions ou ateliers, suivant la situation présente. Des retards systématiques et non justifiés autorisent le professeur à refuser l'élève. Tout membre qui, par ses propos ou sa conduite, porterait atteinte à la réputation, aux cours ou au bon fonctionnement du CIM pourra être révoqué.

Chapitre 4 : FONCTIONNEMENT DU CIM

Article 4.1 : Organisation des cours

Les plannings de cours sont établis en lien avec le professeur choisi. Les cours en formule formation suivent un calendrier établi par le CIM pour l'année. Si vous souhaitez poursuivre les cours avec le même professeur, c'est le professeur, lui-même qui propose l'horaire de cours (en essayant tout de même de rendre celui-ci le plus confortable possible, dans les limites du possible). En revanche, si vous souhaitez un horaire précis, nous ferons de notre mieux pour trouver un autre professeur qui conviendra à votre horaire.

Dans tous le cas, l'élève devra proposer au minimum 3 créneaux du lundi au vendredi, entre 9h et 20h (sur au moins deux jours différents).

Article 4.2 : La charte des élèves

L'apprentissage d'un instrument nécessite une certaine rigueur associée à un travail régulier ; ainsi l'élève s'engage à travailler à son domicile de manière assidue.

- Ponctualité et Absences : En cas d'annulation du cours après établissement du planning, le cours ne sera pas rattrapé (sauf cas particulier pour les arrêts maladies, sous présentation de certificat médical). En aucun cas une telle absence ne peut donner lieu à un remboursement ou une réduction des droits d'inscriptions.
- Matériel : L'élève portera une attention particulière à son instrument dont il prendra soin.

Article 4.3 : Suivi des études et évaluation continue

Les évaluations par les professeurs font partie intégrante du cursus. Elles sont organisées sous la forme de contrôle continu, d'auditions et/ou de prestations publiques. Un jury extérieur peut être amené à participer à l'évaluation des élèves, notamment en fin de cycles.

Article 4.4 : Droit à l'image

Dans le cadre de notre travail et matériel pédagogique, nous serons amenés à utiliser des photos/ vidéos des élèves et professeurs (le site internet, dans les différentes publications de l'école...). La non-autorisation d'utilisation de l'image doit être spécifiée directement au CIM par email à l'inscription. Cela aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Chapitre 5 : DIVERS

Article 6.1 : Communication et information

Les membres et leurs responsables légaux inscrits au sein du CIM doivent consulter régulièrement leur boîte e-mail ou autres moyens de communication afin de conserver un contact efficace avec les professeurs et l'équipe pédagogique du CIM. Les informations transmises par le CIM transiteront essentiellement par email.

Article 6.2 : Absence professeur

En cas d'annulation de la part du professeur (maladie, accident...) deux possibilités apparaissent : le remplacement de cours par un autre professeur ou récupérer, décaler les cours éventuellement annulés. Les professeurs préviendront les familles des élèves concernés dans la mesure du possible.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

www.cimusique.fr

Conservatoire International de Musique

Le but de cette politique de confidentialité est d'informer les utilisateurs de notre site des données personnelles que nous recueillerons ainsi que les informations suivantes, le cas échéant :

- a. Les données personnelles que nous recueillerons
- b. L'utilisation des données recueillies
- c. Qui a accès aux données recueillies
- d. Les droits des utilisateurs du site
- e. La politique de cookies du site

Cette politique de confidentialité fonctionne parallèlement aux conditions générales d'utilisation de notre site.

Lois applicables

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), cette politique de confidentialité est conforme aux règlements suivants.

Les données à caractère personnel doivent être :

- a. traitées de manière licite, loyale et transparente au regard de la personne concernée (licéité, loyauté, transparence);
- b. collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas être traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités; le traitement ultérieur à des fins

archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques n'est pas considéré, conformément à l'article 89, paragraphe 1, comme incompatible avec les finalités initiales (limitation des finalités);

c. adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données);

d. exactes et, si nécessaire, tenues à jour; toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données à caractère personnel qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder (exactitude);

e. conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées; les données à caractère personnel peuvent être conservées pour des durées plus longues dans la mesure où elles seront traitées exclusivement à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques conformément à l'article 89, paragraphe 1, pour autant que soient mises en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées requises par le règlement afin de garantir les droits et libertés de la personne concernée (limitation de la conservation);

f. traitées de façon à garantir une sécurité appropriée des données à caractère personnel, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées (intégrité et confidentialité).

Le traitement n'est licite que si, et dans la mesure où, au moins une des conditions suivantes est remplie :

a. la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques;

b. le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci;

c. le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis;

d. le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique;

e. le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement;

f. le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers, à moins que ne prévalent les intérêts ou les libertés et droits

fondamentaux de la personne concernée qui exigent une protection des données à caractère personnel, notamment lorsque la personne concernée est un enfant.

Pour les résidents de l'État de Californie, cette politique de confidentialité vise à se conformer à la California Consumer Privacy Act (CCPA). S'il y a des incohérences entre ce document et la CCPA, la législation de l'État s'appliquera. Si nous constatons des incohérences, nous modifierons notre politique pour nous conformer à la loi pertinente.

Consentement

Les utilisateurs conviennent qu'en utilisant notre site, ils consentent à :

- a. les conditions énoncées dans la présente politique de confidentialité et
- b. la collecte, l'utilisation et la conservation des données énumérées dans la présente politique.

Données personnelles que nous collectons

Nous ne collectons, ne stockons ni n'utilisons aucune donnée utilisateur sur notre site. Dans le cas où nous avons besoin de recueillir vos données, nous veillerons à vous fournir un préavis de ce recueil de données.

Politique sur les cookies

Un cookie est un petit fichier, stocké sur le disque dur d'un utilisateur par le site Web. Son but est de recueillir des données relatives aux habitudes de navigation de l'utilisateur.

Nous utilisons les types de cookies suivants sur notre site :

Cookies analytiques

Cela nous permet d'améliorer la conception et la fonctionnalité de notre site en recueillant des données sur le contenu auquel vous accédez et sur lequel vous vous accrochez en utilisant notre site.

Vous pouvez choisir d'être averti chaque fois qu'un cookie est transmis. Vous pouvez également choisir de désactiver les cookies entièrement dans votre navigateur Internet, mais cela peut diminuer la qualité de votre expérience d'utilisation.

Cookies tiers

Nous pouvons utiliser des cookies tiers sur notre site pour atteindre les objectifs suivants :

1. google.com

Modifications

Cette politique de confidentialité peut être modifiée à l'occasion afin de maintenir la conformité avec la loi et de tenir compte de tout changement à notre processus de collecte de données. Nous recommandons à nos utilisateurs de vérifier notre politique de temps à autre pour s'assurer qu'ils soient informés de toute mise à jour. Au besoin, nous pouvons informer les utilisateurs par courriel des changements apportés à cette politique.

Contact

Si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez pas à communiquer avec nous en utilisant ce qui suit :

admin@cimusique.fr

Date d'entrée en vigueur : le 01 juin 2024